

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_101

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DESPROGES A
L'ASSOCIATION REGARD PHOTOGRAPHIQUE

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 juin 2025, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nicole CABLAN-GUEROULT à Pierre ARRIVETZ, Emmanuel LOEVENBRUCK à Dominique BAUD, Arménio SANTOS à Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Paul MARSAL, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Véronique CHANTEGRELET

Les 31 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Dans le cadre de sa politique de promotion et de développement des activités culturelles et de loisirs en direction de la population catovienne, la Commune de Chatou soutient de nouvelles propositions d'activités.

L'Association Regard Photographique a contacté la Commune qui s'est vue proposer une nouvelle activité qui n'existait pas jusqu'alors sur son territoire : la création d'un club photo en 2024. La commune a mis à disposition une salle des Champs Roger pour cette activité.

Après plusieurs mois d'activités, l'Association compte aujourd'hui 31 adhérents. De plus, dès la première année d'existence, le club Regard Photographique, affilié à la Fédération Photographique de France, s'est imposé sur la scène régionale en participant à des concours organisés par l'Union Régionale Nord Ouest d'Île-de-France, et a décroché la 1ère place dans plusieurs catégories : photo monochrome, photo couleur, photo nature...

Afin de poursuivre l'essor de l'Association et d'accroître le nombre d'adhérents à l'association et pour continuer à les accueillir dans de bonnes conditions et maintenir la qualité des activités, l'Association sollicite auprès de la Commune une salle plus grande, disposant d'un vidéoprojecteur.

A cette fin, il est proposé à l'Association Regard Photographique de bénéficier de la mise à disposition de la salle Desproges pour son activité du 15 septembre 2025 au 30 juin 2026.

Cette convention permet de finaliser les modalités de cette mise à disposition gratuite.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture-Tourisme-Evénementiel et Développement Economique et Commercial en date du 4 juin 2025,

Considérant que les activités de l'association regard Photographique entrent dans le cadre de la politique de promotion et de développement des activités culturelles et de loisirs de la commune de Chatou en direction de la population catovienne,

Considérant l'essor des activités de cette association et son besoin de soutien technique,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** les termes de la convention de mise à disposition de la salle Desproges à l'Association Regard photographique,

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

ID : 078-217801463-20250620-DEL_2025_101-DE



- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23 juin 2025